

VISION

En 2025, le Parc régional des Grandes-Rivières du lac Saint-Jean est positionné en tant que destination touristique quatre saisons de calibre international sur le thème du tourisme d'aventure et ce, dans une perspective de développement intégré et durable.

VALEURS

QUALITÉ DE L'EXPÉRIENCE DU VISITEUR

L'expérience de visite représente la somme des interactions personnelles d'un visiteur avec le Parc régional des Grandes-Rivières du lac Saint-Jean, une interaction qui éveille les sens, touche ses émotions, stimule son esprit et génère un sentiment d'attachement au territoire. Les activités comprennent la disponibilité d'une information de grande qualité pour la préparation et la planification de la visite, l'accueil et l'orientation, l'interprétation, les terrains de camping, les infrastructures, les sentiers de randonnée, la sécurité des visiteurs et la relation permanente après la visite.

SÉCURITÉ

Partie intégrante d'une expérience de visite de qualité, la sécurité au Parc régional implique la prise de conscience d'une responsabilité partagée avec les acteurs stratégiques du territoire. La sécurité place le visiteur autant que le personnel au cœur des décisions de l'organisation.

CONCERTATION

La concertation vise la mise en commun des efforts de diverses organisations dans le but de développer une compréhension partagée des objectifs du Parc régional et de convenir de réponses collectives à des enjeux vécus sur le territoire.

MISSION

Au nom de la population de la MRC de Maria-Chapdelaine, le Parc régional des Grandes-Rivières du lac Saint-Jean met en valeur des territoires publics à des fins récréatives et touristiques dans une perspective de développement durable tout en favorisant une concertation régionale quant à l'utilisation multifonctionnelle du territoire et de ses ressources.

INTÉGRITÉ

L'intégrité constitue la base de toute organisation responsable. Le conseil d'administration s'assure que l'organisation et tous ses dirigeants respectent les lois, règles et politiques en vigueur. Des mesures et des suivis sont en place afin d'assurer des comportements éthiques et une gestion transparente.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable s'appuie sur une vision long terme qui prend en compte le caractère indissociable du caractère environnemental, social et économique des activités de développement du Parc régional, c'est-à-dire :

- Maintenir l'intégrité de l'environnement pour assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et préserver les écosystèmes;
- Assurer l'équité sociale pour permettre l'essor des communautés;
- Viser l'efficacité économique pour créer une économie prospère.

ENJEU 1

ASSURER LA PÉRENNITÉ DU PARC RÉGIONAL

STRATÉGIE 1.1

SOUTENIR LES DÉMARCHES DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE AUPRÈS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION DU QUÉBEC AFIN D'ACCÉDITER LE PARC RÉGIONAL

ACTIONS

- Contribuer au comité de travail;
- Apporter le soutien nécessaire au dépôt du « plan provisoire d'aménagement et de gestion ».

STRATÉGIE 1.2

ÊTRE PROACTIF DANS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE VISION PARTAGÉE DE LA GESTION ET DU DÉVELOPPEMENT DU PARC RÉGIONAL

ACTIONS

- Maintenir des liens étroits avec la MRC de Maria-Chapdelaine;
- Actualiser l'entente de gestion avec la MRC de Maria-Chapdelaine;
- Participer au comité multiressources des TPI de la MRC de Maria-Chapdelaine;
- Favoriser la synergie des instances de développement touristique et économique du territoire;
- Mettre en place une charte d'accréditation « Qualité expérience » des partenaires du Parc régional.

STRATÉGIE 1.3

CONSOLIDER LE PLAN D'AFFAIRES DU PARC RÉGIONAL

ACTIONS

- Adopter un plan d'investissement permettant d'élever le Parc régional au rang de produit d'appel touristique;
- Effectuer une veille des opportunités de financement afin de disposer en tout temps d'un projet prioritaire prêt à être soumis;
- Identifier et suivre les indicateurs de performance de l'organisation;
- Soutenir la MRC de Maria-Chapdelaine et/ou les municipalités de la MRC dans des projets touchant les secteurs du Parc régional ou le tourisme d'aventure;
- Initier des projets favorisant l'accroissement de revenus autonomes du Parc régional;
- Mettre à niveau les règles de gouvernance afin d'optimiser l'efficacité et l'agilité de l'organisation.

ENJEU 2

CRÉER UNE CULTURE ORGANISATIONNELLE PRIORISANT LA QUALITÉ DE L'EXPÉRIENCE DE VISITE

STRATÉGIE 2.1

MAXIMISER LES POTENTIELS D'UNE EXPÉRIENCE DE VISITE METTANT EN VALEUR LA GRANDE NATURE DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

ACTIONS

- Entretien, développer et promouvoir les infrastructures du Parc régional;
- Réaliser la phase finale (2) du circuit quad et motoneige La Passerelle du 49°;
- Définir des projets structurants pour le nord de la MRC de Maria-Chapdelaine, les corridors fluviaux, les secteurs Pointe-Racine et Micosas-Lac-à-Jim;
- Stimuler des partenariats contribuant au rayonnement de l'écotourisme et du tourisme d'aventure sur le territoire de la MRC;
- Maintenir et animer un lieu d'accueil personnalisé des visiteurs à Dolbeau-Mistassini;
- Déployer un concept d'accueil non personnalisé aux portes d'entrées routières soit Péribonka et Normandin.

STRATÉGIE 2.2

METTRE EN ŒUVRE LES PLANS OPÉRATIONNELS REQUIS À L'AMÉLIORATION CONTINUE DE L'EXPÉRIENCE DE VISITE

ACTIONS

- Mesurer la satisfaction des visiteurs et des usagers et documenter l'impact économique du Parc régional et de La Passerelle du 49°;
- Identifier les clientèles cibles du Parc régional;
- Déployer le plan de gestion des ressources humaines;
- Compléter la démarche d'accréditation du Réseau des parcs régionaux du Québec;
- Signer des ententes avec les délégués responsables des activités en rivière et VHR;
- Suivre l'impact de la présence en ligne du Parc régional.

ENJEU 3

STIMULER LES ÉCHANGES AVEC NOS PARTENAIRES ET AUGMENTER LES POSSIBILITÉS D'ENGAGEMENT DU MILIEU AFIN QU'ILS CONTRIBUENT AUX SUCCÈS DU PARC RÉGIONAL

STRATÉGIE 3.1

CONTRIBUER À L'EFFORT COLLECTIF DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET GÉNÉRER DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

ACTIONS

- Développer un programme de bénévolat favorisant l'implication citoyenne et un sentiment d'appartenance au Parc régional;
- Participer aux instances de concertation locales, régionales et nationales;
- Créer des liens avec les maisons d'enseignement du territoire;
- Organiser des événements caritatifs;
- Tenir un événement reconnaissance pour célébrer les bons coups de l'année (Employés-Amis du Parc régional – Administrateurs – Élus);
- Évaluer la notoriété et l'appréciation du Parc régional auprès de la population locale.

